

EXPOSITION SEPTEMBRE

REGLEMENT POUR L'EXPOSITION ANNUELLE DES RENCONTRES DE LA PHOTO A CHABEUIL

- 1) - Respecter les critères définis pour le thème choisi
- 2) - Format des photos exposées : 20x30 dans cadres 30x40 et 30x45 dans cadres 50x70 pour les photos choisies par le jury lors de la sélection.
Le jury indiquera le format pour les photos au format carré sélectionnées.
Cadres et passe-partout aux couleurs du club.
Étiquettes du nom du photographe, au format établi par le club.
Tirages des épreuves aux frais du photographe.
- 3) - Les photos proposées pour l'exposition en format de sélection 20x30, devront être présentées le TBD** avec 10 photos* maximum tous thèmes confondus.
Celui qui ne présente que des photos sur un seul thème ne pourra donc en présenter que 6*.
LES PHOTOS PRESENTEES AU DELA DE CETTE DATE NE SERONT PAS ACCEPTEES.
- 4) - La sélection définitive des photos proposées, et le choix du format d'exposition, seront effectués par un jury extérieur au club.
- 5) Composition du jury :
Il sera composé de 3 professionnels de la photographie et de l'art.
Les photos seront dans pochettes anonymes.
Le jury, qui s'organise comme il l'entend dans le cadre de ses travaux, statuera souverainement, aucun recours contre ses décisions ne pourra être admis.
- 6) Les décisions du jury s'établiront principalement sur les critères suivants :
 - pertinence de la photo par rapport au thème énoncé
 - qualité des photos : cadrage, originalité, traitement de la lumière, esthétique...
 - Il devra sélectionner minimum UNE photo par pochette d'au moins 3 photos.Les membres du club pourront éliminer préalablement des photos hors sujets lors des sélections entre adhérents.
- 7) - Tirages DEFINITIFS, à déposés le TBD** auprès de la présidente
LES PHOTOS NON DEPOSEES A CETTE DATE NE SERONT PAS EXPOSEES
- 8) - Chaque exposant s'engage à effectuer des heures de permanences à l'exposition (min 2h). Les autres membres non exposants (s'il y en a !!) sont invités à participer à ces permanences. Il s'agit de l'exposition DU CLUB.

9) LES PHOTOS PRESENTEES DOIVENT ETRE DES PHOTOS DE L'ANNEE

* Ce nombre pourra être modifié, suivant le nombre de participants.

** Les dates sont définies au mieux en fonction des diverses contraintes par le bureau.

voir aussi « Exposition règles de présentation »